



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel
evit an diorren padus



► Laurenan (22)

Les habitants au cœur des projets de revitalisation du centre bourg

Depuis 2017, élus et habitants s'investissent dans une démarche participative initiée par la municipalité pour redynamiser le centre de ce bourg rural. Une dynamique qui porte déjà des fruits inattendus comme l'ouverture d'un café-épicerie associatif animé par une trentaine de bénévoles.

Laurenan est une commune rurale de 730 habitants, située en Centre Bretagne dans le Pays du Mené. L'agriculture et l'agro-alimentaire sont les moteurs de l'économie du territoire. La commune est connue pour sa culture du « faire-ensemble » impulsée par la vie associative. Depuis vingt ans, l'association culturelle Laur'art organise cinq à dix soirées discussions par an qui drainent un public régional. La médiathèque compte 300 abonnés. La municipalité soutient cette dynamique et s'appuie sur elle pour mener une démarche de revitalisation du centre bourg après l'avoir déjà fait pour élaborer le PLU.

7 Gouvernance partagée et claire

La commune a été lauréate en 2017 de l'appel à projets régional dédié à la « Dynamisation des bourgs ruraux ». Les axes stratégiques de revitalisation et d'attractivité du centre-bourg avaient été définis dans le cadre d'une étude à laquelle les habitants ont été étroitement associés.

La commune bénéficie ainsi d'une enveloppe de 424 000 € pour mener six projets dont la rénovation de la salle des fêtes avec isolation paille par l'extérieur, la transformation de l'ancienne poste en logement social, la transformation d'un ancien café en café-épicerie associatif et l'aménagement citoyen de la place haute. Chacun d'eux fait à nouveau l'objet d'une co-construction avec les habitants animée par Sylvain



Inauguration du café-épicerie associatif

Cocquerel du bureau d'études Territoires en mouvement.

Quels objectifs ? Quelle méthode ? Quelles échéances ? Qui pilote ? Qui décide et quand ? Qui coordonne ? Tous ces éléments ont été interrogés et les choix validés collectivement par tous les acteurs de la démarche. Valérie Poilâne-Tabart, maire de 2009 à 2020, estime qu'il ne peut y avoir de flou et que « tout doit être posé et validé de manière transparente. Le cap fixé pour les objectifs de développement durable doit être tenu ».

Les élus ont eu le souhait de ne pas épuiser les habitants dans une concertation où tout serait à définir car selon l'élue, « Il est préférable de solliciter leur capacité d'invention dans le comment faire plutôt que de partir d'une feuille blanche ».

Des élus animateurs

Valérie Poilâne-Tabart tire des enseignements de cette démarche participative : « Cela implique un changement de posture des élus. Il faut savoir endosser un rôle d'animation et de communication, s'investir dans la gestion des relations humaines qui ne sont pas toujours simples avec autant de monde et d'avis différents autour de la table. D'où l'importance d'une méthode définie, qui concilie rigueur et souplesse, d'une capacité à remettre en cause et à réajuster le processus car on est en train d'inventer les chemins de la participation. L'accompagnement par une personne extérieure rompue dans l'exercice d'une animation à la fois cadrée et joyeuse est essentiel » ■

➤ Animation et participation transversale

Elle associe citoyens, élus, agents municipaux et expertises externes (urbaniste-paysagiste, CAUE, Tiez Breiz, DDTM, BRUDED, notaires...). Des ateliers ont été organisés selon la chronologie des opérations :

- 2017 : conception et futurs usages de la salle des fêtes et du jardin
- 2018 : habitat et résorption de la vacance / écoquartier au coeur de bourg / aménagement paysager
- 2018 : nouveau commerce et lieu de rencontre
- 2019 : aménagement de la place haute / aménagement des clôtures et des haies nourricières

Chaque projet est mené par un groupe de travail habitants/élus avec pour cadre les engagements pris dans le dossier de l'AAP régional. Ils fonctionnent comme des commissions extra-communales. Le comité de pilotage, mixte aussi, est chargé du suivi de la démarche globale, de la préparation des ateliers participatifs, de l'organisation de chantiers participatifs et des moments festifs autour du vivre et faire ensemble. Le conseil municipal valide ce qui nécessite des délibérations.

Un autre objectif important pour les élus est que : « la démarche assure une montée en compétences collective de tous les participants par de la formation décroissante et

“ Mettre en mouvement les habitants pour consolider la communauté locale est essentiel si l'on veut porter des projets de développement durable innovants et assurer la transition écologique. ”



Valérie Poilâne-Tabart, maire (2009-2020)

la découverte d'expériences collaboratives sur d'autres territoires ».

➤ Concilier le besoin de réflexion et celui d'action

Une démarche participative aussi poussée se traduit par de longs temps de réflexion et de concertation autour des projets. Pour éviter que certains participants perdent de leur motivation au fil des mois et que l'enthousiasme s'essouffle, les élus ont fait en sorte qu'elle soit jalonnée de chantiers participatifs organisés dans un esprit festif. Les participants en « mal d'action » ont ainsi pu voir assez vite les premiers résultats du changement en cours. Plusieurs opérations de fleurissement de pieds de murs et de trottoirs ont permis d'embellir le bourg. « Cette initiative a été appréciée par de nombreux habitants qui ont choisi de s'associer à cet élan participatif ».

Pour le projet d'aménagement citoyen de la place haute, des bénévoles ayant des dispositions artistiques ont dessiné au sol ce que pourrait être

sa nouvelle configuration. « Lors des rendez-vous, comme la fête de la musique, des craies seront mises à la disposition de tous pour rajouter à l'existant pérenne des dessins éphémères. »

Des chantiers collectifs sont aussi prévus pour la pose des bottes de paille pour isoler la salle polyvalente.

➤ Un bar-épicerie associatif durable

Il s'est installé dans l'ancien café-épicerie situé en cœur de bourg racheté par la commune. Très rapidement, les membres du groupe de travail ont souhaité plancher sur un projet associatif porté par des bénévoles dans l'idée qu'il soit aussi un lieu de rencontre et de convivialité, tout en veillant à ce qu'il ne fasse pas concurrence au café-restaurant existant.

Pour affiner leurs objectifs, élus et habitants sont allés visiter des lieux existants dont le « Champ commun » à Augan (56) et le café associatif « La Source » à Monteneuf (56). Une association a ensuite été créée, « Les Cœurs de bourg » pour organiser les travaux de remise en état de la partie café, et l'ouverture du lieu début 2019. Depuis, 34 bénévoles se relayent sur cinq plages horaires hebdomadaires pour distribuer pain et produits de première nécessité ou issus de circuits courts, servir des boissons chaudes et discuter avec les clients. Côté agencement, tout est issu de la récupération : mobilier, vaisselle...

➤ Des projets partagés

« Nous sommes convaincus que ces projets sont plus riches, plus originaux et mieux appropriés par les habitants. Cette dynamique collective de faire ensemble et de savoir-faire accumulé va certainement faire germer de nouvelles idées », se réjouissent les élus. ■



Réalisation d'une fresque au sol pour matérialiser la place haute

CONTACT

Mairie - 02 96 25 67 00 - mairie.laurenan@wanadoo.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :



Fiche projet • juin 2019



www.bruDED.fr/ 2